



CARAC AMBITION MILLÉSIME N°2

- **Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie⁽¹⁾ et à l'échéance**, ci-après le « titre » ou le « produit ».
- **Code ISIN** : FRSG000181D9
- **Durée d'investissement conseillée** : 7 ans environ* (hors cas de remboursement anticipé automatique).
- **Période de commercialisation** : Du 07/09/2026 au 17/12/2026 (le cadre d'investissement du produit étant un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, cette période peut être différente). Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 17/12/2026.
- **Ce produit risqué est une alternative à un placement dynamique risqué de type actions.**
- **Éligibilité** : Unité de compte d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (Plan d'Épargne Retraite Individuel - « PERIn »)⁽²⁾.
- **Produit émis par SG Issuer⁽³⁾, véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois**, bénéficiant d'une garantie donnée par Société Générale de la formule et des sommes dues au titre du produit. L'investisseur est par conséquent soumis au risque de défaut de paiement, de faillite ainsi que de mise en résolution de SG Issuer et de Société Générale.

* La maturité exacte du produit est de 7 ans, 3 mois et 15 jours.

⁽¹⁾ L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans cette brochure.

⁽²⁾ L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur.

⁽³⁾ Filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale (Moody's A1, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 29/06/2026, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Placement financier destiné aux investisseurs non professionnels

Communication à caractère promotionnel



OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'investisseur est exposé au marché actions par le biais d'une indexation à l'indice Euro Stoxx Banks (code ISIN : EU0009658426). Le remboursement du produit « CARAC Ambition Millésime n°2 » est conditionné à l'évolution de cet indice **dividendes non réinvestis** (l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les actions composant cet indice). En cas de baisse de plus de 50% (exclu) de l'indice à la date de constatation finale⁽¹⁾, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par cet indice. Afin de bénéficier d'un remboursement du capital en cas de baisse de moins de 50% (inclus) de l'indice à la date de constatation finale⁽¹⁾, l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse du marché actions (Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 11,83%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 10,72%).

- Un remboursement du capital à l'échéance⁽¹⁾ si l'indice n'enregistre pas une baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial à la date de constatation finale⁽¹⁾. **Un risque de perte en capital partielle ou totale au-delà.**
- **Un mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement de l'année 1 à l'année 6**, si, à l'une des dates de constatation annuelle⁽¹⁾, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾.
- **Un objectif de gain fixe plafonné à 11,80% par année écoulée depuis la date de constatation initiale** en cas d'activation automatique du mécanisme de remboursement anticipé ou si, à la date de constatation finale⁽¹⁾, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, soit un Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 11,83%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net de 10,72%.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) communiqués dans ce document sont calculés entre le 17/12/2026 et la date de remboursement anticipé concernée ou d'échéance selon les cas, ne prenant pas en compte le montant investi pendant la période de commercialisation. Les Taux de Rendement Annuel Nets sont nets de frais de gestion (en prenant comme hypothèse un taux de frais de gestion de 1% par an) et sont calculés hors prélèvements fiscaux et sociaux. D'autres frais, tels que les frais d'entrée ou d'arbitrage, pourront être appliqués. Pour en savoir plus, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller.

Les niveaux du « gain par année écoulée depuis la date de constatation initiale » tiennent compte du nombre de périodes écoulées indépendamment du nombre de jours calendaires.

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit « Athena », soit 1 000 EUR, et s'entendent du montant investi hors frais applicables au cadre d'investissement et hors prélèvements fiscaux et sociaux. En cas d'achat après le 17/12/2026 et/ou de vente du produit avant son échéance effective, les Taux de Rendement Annuel peuvent être supérieurs ou inférieurs aux Taux de Rendement Annuel indiqués dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital partielle ou totale. **Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.**

Le produit « Athena » est proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre de contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite. La présente brochure décrit les caractéristiques du produit « Athena » et ne prend pas en compte les spécificités des contrats d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite dans le cadre desquels ce produit est proposé.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

AVANTAGES INCONVÉNIENTS

AVANTAGES

- À l'issue des années 1 à 6, si à l'une des dates de constatation annuelle, le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale, le mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé. L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date de remboursement anticipé automatique correspondante, le capital initial majoré d'un gain de 11,80% par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit un Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 11,83%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 10,72%.
- À la date d'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment et qu'à la date de constatation finale le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le capital initial majoré d'un gain de 11,80% par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit une valeur de remboursement de 182,60% du capital initial. Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors de 8,96%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 7,87%.
- À la date d'échéance, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, le capital initial n'est exposé à un risque de perte que si, à la date de constatation finale, l'indice a baissé de plus de 50% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale. Sinon, le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ sera donc positif ou nul, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ supérieur ou égal à -1,00%.

INCONVÉNIENTS

- **Le produit présente un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.** La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant du capital initialement investi. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur capital initialement investi. En cas de revente du produit avant la date d'échéance, il est impossible de mesurer a priori le gain ou la perte possible, le prix pratiqué dépendant alors des paramètres de marché du jour. La perte en capital peut être partielle ou totale. Le cadre d'investissement du produit étant un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, le dénouement, la réorientation d'épargne ou le rachat partiel de celui-ci peut entraîner le désinvestissement des unités de compte adossées aux titres de créance avant leur date d'échéance.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée exacte de son investissement qui peut varier de 1 à 7 ans environ.
- L'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice du fait du mécanisme de plafonnement des gains (soit un Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ maximum de 11,83%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 10,72%).
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes éventuellement détachés par les actions composant l'indice Euro Stoxx Banks. La performance d'un indice **dividendes non réinvestis** est inférieure à celle d'un indice dividendes réinvestis.
- L'investisseur est exposé à une dégradation de la qualité de crédit du Garant Société Générale (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit) ou un éventuel défaut de l'Émetteur et du Garant (qui induit un risque sur le remboursement).
- Plus le produit s'approche de la date de constatation finale, plus la valeur du produit est sensible à une faible variation du niveau final de l'indice autour du seuil de 50% par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale.

⁽¹⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽²⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



MÉCANISME AUTOMATIQUE DE REMBOURSEMENT ANTICIPÉ

De l'année 1 à l'année 6, à chaque date de constatation annuelle⁽¹⁾, dès que le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et le produit s'arrête. L'investisseur reçoit⁽²⁾ alors à la date de remboursement anticipé⁽¹⁾ :

Le capital initial

+

Un gain de 11,80% par année écoulée depuis la date de constatation initiale

(Taux de Rendement Annuel Brut⁽²⁾ maximum de 11,83% dans ce cas, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽³⁾ de 10,72%)

Sinon, si le niveau de l'indice est inférieur à son niveau observé à la date de constatation initiale⁽¹⁾, le mécanisme de remboursement anticipé n'est pas activé et **le produit continue**.

⁽¹⁾ Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 pour le détail des dates.

⁽²⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽³⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

DÉTAILS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

MÉCANISME DE REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

À la date de constatation finale (le 16/12/2033), si le mécanisme de remboursement anticipé n'a pas été automatiquement activé précédemment, on compare le niveau de l'indice à son niveau observé à la date de constatation initiale (le 17/12/2026).

CAS FAVORABLE :

Si le niveau de l'indice est supérieur ou égal à son niveau observé à la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 22/12/2033 :

Le capital initial
+
Un gain de 11,80% par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit un gain de 82,60%
(Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ de 8,96%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de 7,87%)

CAS MÉDIAN :

Si le niveau de l'indice est inférieur à son niveau observé à la date de constatation initiale mais supérieur ou égal à 50% de ce même niveau, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 22/12/2033 :

Le capital initial
(Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ nul, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de -1,00%)

CAS DÉFAVORABLE :

Sinon, si le niveau de l'indice est inférieur à 50% de son niveau observé à la date de constatation initiale, l'investisseur reçoit⁽¹⁾ le 22/12/2033 :

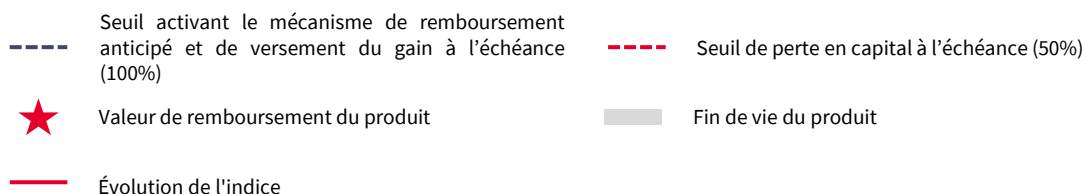
La Valeur Finale⁽³⁾ de l'indice
Dans ce scénario, l'investisseur subit une perte en capital à l'échéance à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice
(Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ inférieur ou égal à -9,40%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽²⁾ de -10,31%)

⁽¹⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽²⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

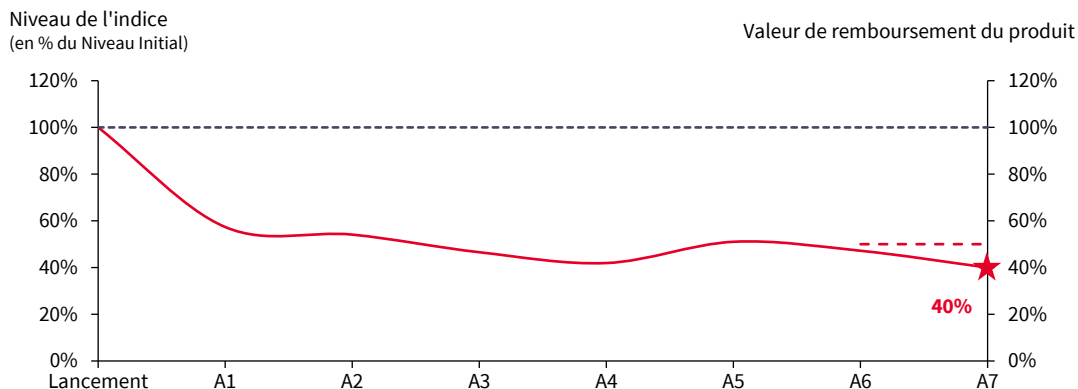
⁽³⁾ La Valeur Finale de l'indice à l'échéance correspond à son niveau observé à la date de constatation finale exprimé en pourcentage par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale.

ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT



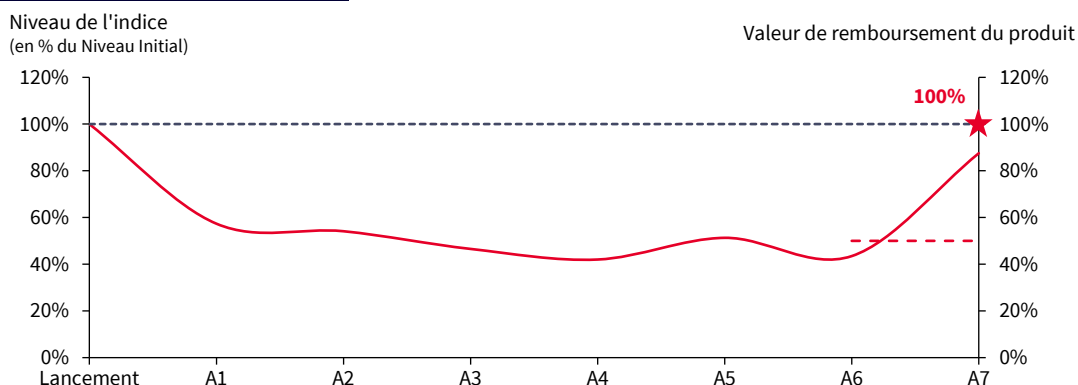
SCÉNARIO DÉFAVORABLE

MARCHÉ FORTEMENT BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT



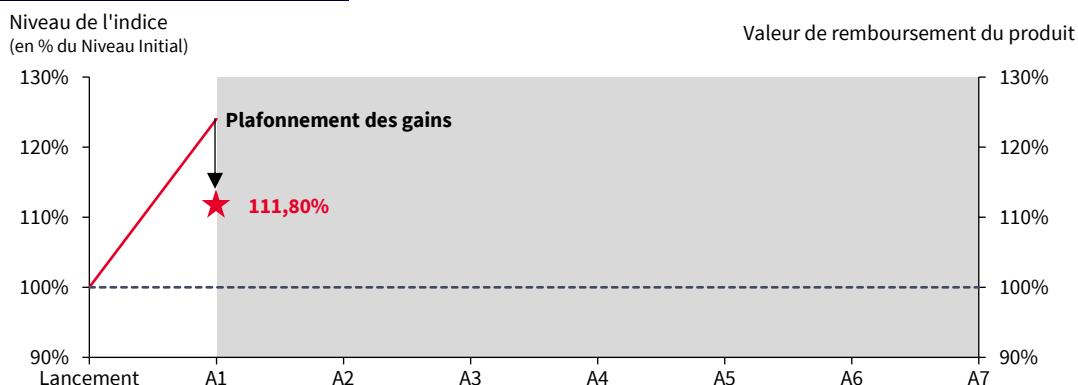
SCÉNARIO MÉDIAN

MARCHÉ BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT



SCÉNARIO FAVORABLE

MARCHÉ HAUSSIER À L'ISSUE DE L'ANNÉE 1



Les données chiffrées utilisées dans ces illustrations n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.

ILLUSTRATIONS DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

SCÉNARIO DÉFAVORABLE

MARCHÉ FORTEMENT BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT

- À chaque date de constatation annuelle, de l'année 1 à l'année 6, le niveau de l'indice est en baisse depuis la date de constatation initiale. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À la date de constatation finale, l'indice est en baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial (soit -60% dans cet exemple). **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date d'échéance, la Valeur Finale⁽²⁾ de l'indice, soit 40% du capital initial. Il subit dans ce scénario une perte en capital.** Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors similaire à celui d'un investissement direct dans l'indice⁽³⁾, soit -12,24%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽⁴⁾ de -13,12%.
- **Dans le cas défavorable où l'indice céderait plus de 50% de sa valeur à la date de constatation finale, la perte en capital serait supérieure à 50% du capital investi, voire totale et le montant remboursé nul dans le cas le plus défavorable.**

SCÉNARIO MÉDIAN

MARCHÉ BAISSIER À L'ÉCHÉANCE DU PRODUIT

- À chaque date de constatation annuelle, de l'année 1 à l'année 6, le niveau de l'indice est en baisse depuis la date de constatation initiale. **Le mécanisme de remboursement anticipé n'est donc pas activé.**
- À la date de constatation finale, l'indice enregistre une baisse de 12,50% par rapport à son niveau initial et se maintient donc au-dessus du seuil de perte en capital et en dessous du seuil de versement du gain à l'échéance. **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date d'échéance, le capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors nul, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽⁴⁾ de -1,00%, contre un Taux de Rendement Annuel Brut de -1,88% pour un investissement direct dans l'indice⁽³⁾.

SCÉNARIO FAVORABLE

MARCHÉ HAUSSIER À L'ISSUE DE L'ANNÉE 1

- À l'issue de l'année 1, à la date de constatation annuelle, l'indice est en hausse depuis la date de constatation initiale (soit +24% dans cet exemple). **Le mécanisme de remboursement anticipé est par conséquent automatiquement activé.**
- **L'investisseur reçoit⁽¹⁾ alors, à la date de remboursement anticipé correspondante, le capital initial majoré d'un gain de 11,80% par année écoulée depuis la date de constatation initiale, soit 111,80% du capital initial.** Le Taux de Rendement Annuel Brut⁽¹⁾ est alors égal à 11,83%, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Net⁽⁴⁾ de 10,72%, contre un Taux de Rendement Annuel Brut de 24,07% pour un investissement direct dans l'indice⁽³⁾, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.

⁽¹⁾ Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

⁽²⁾ La Valeur Finale de l'indice à l'échéance correspond à son niveau observé à la date de constatation finale exprimé en pourcentage par rapport à son niveau observé à la date de constatation initiale.

⁽³⁾ Le Taux de Rendement Annuel Brut pour un investissement direct dans l'indice est calculé hors frais et dividendes non réinvestis dans l'indice.

⁽⁴⁾ Voir page 2 pour les modalités de calcul du Taux de Rendement Annuel Net ainsi que les frais non compris dans le calcul de celui-ci.

PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT

ZOOM SUR L'INDICE EURO STOXX® BANKS

L'indice Euro Stoxx® Banks (code ISIN : EU0009658426), **dividendes non réinvestis**, est composé des 22 principales banques de la zone Euro, sélectionnées sur la base de leur capitalisation boursière ainsi que du nombre de titres disponibles sur le marché. Cet indice fut développé sur une valeur de base de 100 le 31 décembre 1991.

Pour plus d'informations sur cet indice, vous pouvez consulter le site : http://www.stoxx.com/indices/index_information.html?symbol=SX7E ou alternativement des médias externes tels que <https://www.boursorama.com/bourse/indices/cours/2cSX7E/>

ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX® BANKS

En Points



— Evolution de l'indice Euro Stoxx® Banks

Performances cumulées

Indice Euro Stoxx® Banks (Dividendes non réinvestis)	
1 an	46,13%
3 ans	173,59%
5 ans	213,58%
7 ans	233,22%

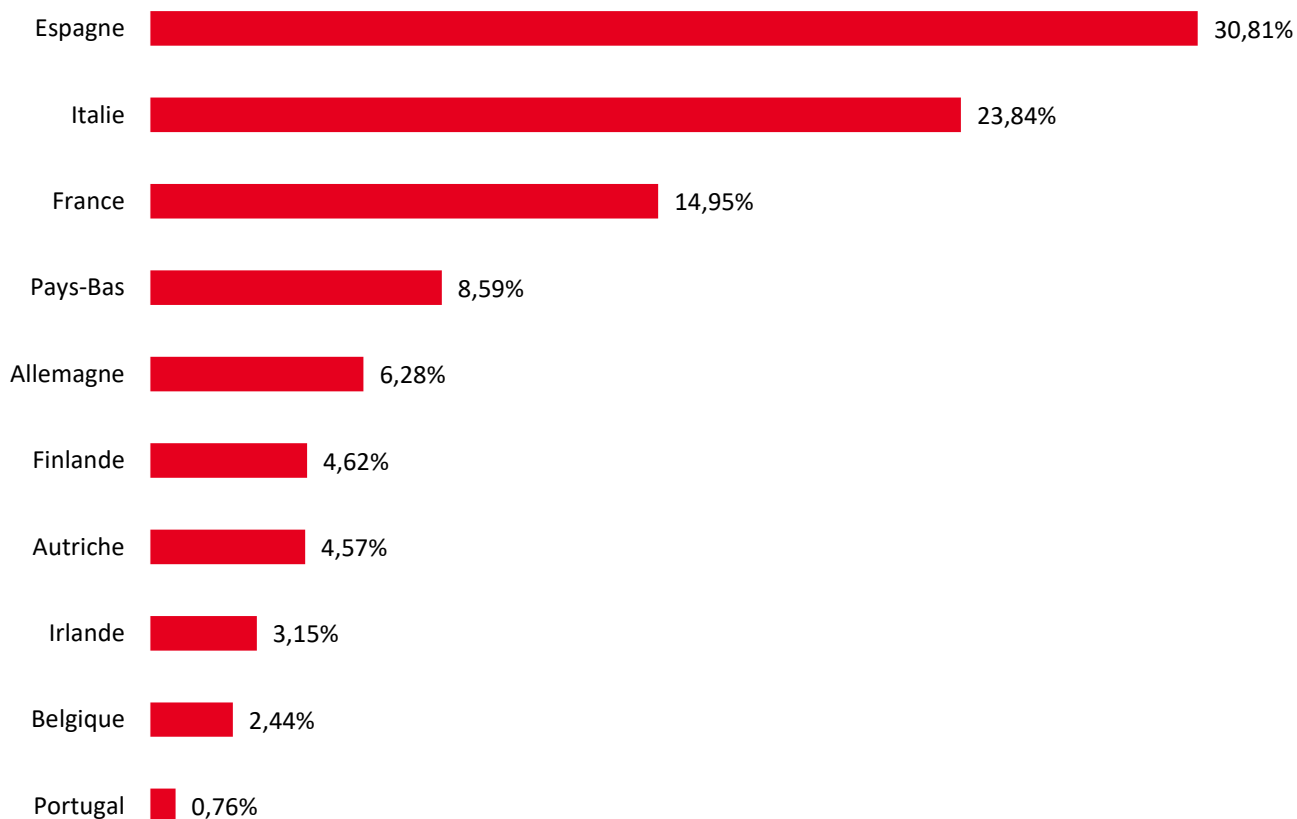
Source : Bloomberg, au 01/07/2026

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

PRÉSENTATION DU SOUS-JACENT



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Source : Bloomberg, au 01/07/2026

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNÉES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSÉES ET/OU SIMULATIONS DE PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT OU SE RÉFÈRENT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR CE QUI EST DES DONNÉES HISTORIQUES DE MARCHÉ.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Type	Titre de créance complexe de droit français présentant un risque de perte en capital partielle ou totale en cours de vie et à l'échéance. Bien que le paiement des sommes dues par l'Émetteur au titre du produit soit garanti par Société Générale, le produit présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.
Émetteur	SG Issuer (filiale à 100% de Société Générale Luxembourg S.A., elle-même filiale à 100% de Société Générale), véhicule d'émission dédié de droit luxembourgeois.
Garant de la formule et des sommes dues	Société Générale (Notations : Moody's A1, Standard & Poor's A). Notations en vigueur au moment de la rédaction de cette brochure le 29/06/2026, qui ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au produit. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.
Devise	EUR
Code ISIN	FRSG00018ID9
Sous-jacent (dividendes non réinvestis)	Indice Euro Stoxx Banks (Code ISIN : EU0009658426, Code Bloomberg : SX7E Index) dividendes non réinvestis (l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les actions composant cet indice).
Éligibilité	Unité de compte d'un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (Plan d'Épargne Retraite Individuel - « PERIn »).
Offre au Public	France (dispensée de la publication du prospectus).
Protection du capital	Pas de protection du capital.
Prix d'émission	100% de la Valeur nominale.
Période de commercialisation	Du 07/09/2026 au 17/12/2026. Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 17/12/2026. La période de commercialisation peut être différente dans le cadre d'une souscription dans un contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite.
Valeur nominale	1 000 EUR
Montant minimum d'investissement	1 000 EUR
Date d'émission	07/09/2026
Dates de constatation annuelle	17/12/2026 (initiale) ; 10/12/2027 ; 08/12/2028 ; 14/12/2029 ; 13/12/2030 ; 12/12/2031 ; 17/12/2032 ; 16/12/2033 (finale)
Dates de remboursement anticipé automatique	16/12/2027 ; 14/12/2028 ; 20/12/2029 ; 19/12/2030 ; 18/12/2031 ; 23/12/2032
Date d'échéance	22/12/2033
Marché secondaire	Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien pendant toute la durée de vie du produit en proposant des prix achat/vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale, et la différence entre les prix achat/vente (la fourchette) n'excédera pas 1% de cette valeur nominale.
Commission de distribution	Société Générale paiera au distributeur une rémunération qui n'excédera pas 0,50% par an multiplié par la durée maximale exprimée en nombre d'années des Titres effectivement distribués. Cette rémunération est incluse dans le prix d'achat et pourra être acquise par le distributeur à la fin de la période de commercialisation, quelle que soit la durée de détention des titres de créance par les investisseurs. De plus amples informations sont disponibles auprès du distributeur sur demande.
Cotation	Bourse de Luxembourg
Agent de calcul	Société Générale, ce qui peut être source de conflit d'intérêts.
Publication de la valorisation des titres	Sixtelekurs, REUTERS. Cours publié au moins une fois tous les jours et tenu à la disposition du public en permanence.
Double valorisation	En plus de celle produite par Société Générale, une valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours à compter du 17/12/2026 par une société de service indépendante financièrement de Société Générale, FINALYSE.

INFORMATIONS IMPORTANTES

FACTEURS DE RISQUE

Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. **Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.** Société Générale recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « facteurs de risques » du prospectus du produit. Dans un contexte de tensions géopolitiques, l'évolution future des marchés financiers peut être très incertaine. Dans ces circonstances particulières, les investisseurs devraient prendre en compte l'impact de ce contexte sur les facteurs de risque de ce produit avant toute décision d'investissement. Les facteurs de risque sont notamment :

Risque lié à l'inflation : Si le niveau d'inflation est élevé pendant la durée de vie du produit, le rendement « réel » du produit, correspondant à son rendement auquel est soustrait le taux d'inflation, pourrait être négatif.

Risque de crédit : Les investisseurs prennent un risque de crédit final sur Société Générale en tant que garant de l'émetteur. En conséquence, l'insolvabilité du garant peut entraîner la perte totale ou partielle du montant investi.

Risque de marché : Le produit peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix, du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

Risque de liquidité : Ce produit comporte un risque de liquidité matériellement pertinent. Certaines circonstances de marché exceptionnelles peuvent avoir un effet négatif sur la liquidité du produit. Il se peut que l'investisseur ne soit pas en mesure de vendre facilement le produit ou qu'il doive le vendre à un prix qui impacte de manière significative le montant qu'il lui rapporte. Cela peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

Risque de perte en capital : Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarios, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement.

Risque lié à l'éventuelle défaillance de l'émetteur/du Garant : Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renfouement interne des institutions financières (bail-in), en cas de défaillance probable ou certaine de l'émetteur/du Garant, l'investisseur est soumis à un risque de diminution de la valeur de sa créance, de conversion de ses titres de créance en d'autres types de titres financiers (y compris des actions) et de modification (y compris potentiellement d'extension) de la maturité de ses titres de créance.

OFFRE AU PUBLIC DISPENSÉE DE LA PUBLICATION DU PROSPECTUS

Aucun prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers ne sera établi pour ce produit. L'offre, la vente et la distribution en France ne peuvent être faites qu'auprès (a) des prestataires de services d'investissement liés à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers; et/ou (b) des investisseurs qualifiés (autres que des particuliers) et/ou d'un cercle restreint d'investisseurs, tels que définis et conformément aux articles L.411-1, L.411-2, L.411-2-1 et D.411-4 du Code monétaire et financier français.

Restrictions générales de vente : Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit.

Information sur les commissions, rémunérations payées à des tiers ou perçues de tiers : Si, conformément à la législation et la réglementation applicables, une personne (la « Personne Intéressée ») est tenue d'informer les investisseurs potentiels du produit de toute rémunération ou commission que Société Générale et/ou l'Émetteur paye à ou reçoit de cette Personne Intéressée, cette dernière sera seule responsable du respect des obligations légales et réglementaires en la matière.

Caractère promotionnel de ce document : Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire.

Garantie par Société Générale de la formule et des sommes dues : Le produit bénéficie d'une garantie de Société Générale (ci-dessous le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par le débiteur principal au titre du produit est garanti par le Garant, selon les termes et conditions prévus par un acte de garantie disponible auprès de Société Générale sur simple demande. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Performances sur la base de performances brutes : Les gains éventuels peuvent être réduits par l'effet de commissions, redevances, impôts ou autres charges supportées par l'investisseur.

Données de marché : Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Rachat par Société Générale ou dénouement anticipé du produit : Seule Société Générale s'est engagée à assurer un marché secondaire sur le produit. Société Générale s'est expressément engagée à racheter, dénouer ou proposer des prix pour le produit en cours de vie de ce dernier. L'exécution de cet engagement dépendra (i) des conditions générales de marché et (ii) des conditions de liquidité du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et, le cas échéant, des autres opérations de couverture conclues. Le prix du produit (en particulier la fourchette de prix achat/vente que Société Générale peut proposer, à tout moment, pour le rachat ou le dénouement du produit) tiendra compte notamment des coûts de couverture et/ou de déboucement de la position de Société Générale liés à ce rachat. Société Générale et/ou ses filiales ne sont aucunement responsables de telles conséquences et de leur impact sur les transactions liées au produit ou sur tout investissement dans le produit.

Événements exceptionnels affectant le(s) sous-jacent(s) : Ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée : afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas (ii) le remboursement anticipé du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le produit.

Restrictions de vente aux États-Unis d'Amérique (Personne ressortissante des États-Unis au sens de la Regulation S, "Regulation S U.S. Person") : Les Titres n'ont pas fait l'objet d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières de 1933 (U.S. Securities Act of 1933) et ne pourront être offerts, vendus, nantis ou autrement transférés sauf dans le cadre d'une transaction en dehors des États-Unis ("offshore transaction", tel que définie par la Regulation S) à ou pour le compte d'un Cessionnaire Autorisé. Un « Cessionnaire Autorisé » signifie toute personne qui (a) n'est pas une personne ressortissante des États-Unis tel que défini à la Règle 902(k)⁽¹⁾ de la Regulation S ; (b) qui n'est pas une personne entrant dans la définition d'une « personne ressortissante des États-Unis » pour les besoins du U.S. Commodity Exchange Act (CEA) ou toute règle de l'U.S. Commodity Futures Trading Commission (CFTC Rule), recommandation ou instruction proposée ou émise en vertu du CEA (afin de lever toute ambiguïté, une personne qui n'est pas une "personne Non-ressortissante des États-Unis" ("Non-United States person") définie au titre de la Règle CFTC 4.7(a)^{(1)(iv)}, à l'exclusion, pour les besoins de cette sous-section (D), de l'exception faite au profit des personnes éligibles qualifiées qui ne sont pas des "personnes Non-ressortissantes des États-Unis" (« Non-United States persons »), sera considérée comme une personne ressortissante des États-Unis) et (iii) n'est pas une personne ressortissante des États-Unis pour les besoins des instructions définitives mettant en œuvre les exigences de rétention du risque de crédit énoncées à la Section 15G de l'U.S. Securities Exchange Act de 1934, tel que modifié (les **U.S. Risk Retention Rules**) (une **Risk Retention U.S. Person**). Les Titres ne sont disponibles et ne peuvent être la propriété véritable (be beneficially owned), à tous moments, que de Cessionnaires Autorisés. Lors de l'acquisition d'un Titre, chaque acquéreur sera réputé être tenu aux engagements et aux déclarations contenus dans le prospectus de base.

Agrément : Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). **Avertissement de l'indice Euro Stoxx® Banks :** L'Euro Stoxx® Banks ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les « Concédants »), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les valeurs ou les titres financiers ou les options ou toute autre appellation technique basées sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice. L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'« Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de retraite (ci-après le « Contrat d'Assurance Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce document ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Il est précisé que l'entreprise d'assurance d'une part, l'Émetteur et le Garant d'autre part sont des entités juridiques indépendantes. Ce document n'a pas été rédigé par l'assureur. Ce document ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Disponibilité du document d'informations clés : La dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://kid.sgmarkets.com> en renseignant le KID ID disponible auprès de votre distributeur.

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez nous contacter en suivant ce lien : <https://wholesale.banking.societegenerale.com/fr/informations-conformite-reglementation/informations-utiles/reclamation-client/>

L'Association Française des Produits d'Investissement de Détail et de Bourse (l' AFPDB) a publié sur son [site internet](#) des informations complémentaires sur les produits structurés et les bons réflexes à adopter avant d'investir sur ce type de produit.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

17 cours Valmy - 92987 Paris

La Défense Cedex

Siège Social : Société Générale,

29 Boulevard Haussmann,

75009 Paris

Société anonyme au capital de

930 492 767,50 euros au 7 mai 2026

Numéro SIRET : 552 120 222 00013

Numéro APE : 651C

ADEME : FR231725_01YSGB

Société Générale est un établissement de
crédit de droit français agréé par l'ACPR



Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CARAC Ambition Millésime n°2

ISIN: FRSG00018ID9
INITIATEUR: Société Générale, <http://kid.sgmarkets.com>, Appelez +33(0) 969 32 08 07 pour de plus amples informations
AUTORITÉ COMPÉTENTE DE L'INITIATEUR: Autorité des Marchés Financiers (AMF) & Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) est chargée du contrôle de Société Générale en ce qui concerne ce document d'informations clés.
DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS: 23/06/2026
EMETTEUR: SG Issuer | **GARANT:** Société Générale

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Devise du produit	EUR
Place de Cotation	Bourse de Luxembourg
Investissement Minimum	1 000 EUR
Date de Maturité	22/12/2033
Barrière du Capital	50%
Barrière de Remboursement Anticipé	100%
Barrière Finale	100%

Devise de Règlement	EUR
Valeur Nominale	1 000 EUR par titre
Prix d'Emission	100% de la Valeur Nominale
Remboursement Minimum	Non, vous pouvez perdre l'intégralité du capital investi
Type de Barrière du Capital	Observée uniquement à la Date d'Observation Finale
Coupon de Remboursement Anticipé	11,8%
Coupon Final	82,6%

Sous-Jacent

Sous-Jacent de Référence	Identifiant	Sponsor de l'Indice	Devise
EURO STOXX BANKS (PRICE)® INDEX	EU0009658426	STOXX Limited	EUR

Type

Ce produit est un titre de créance non assorti de sûreté réelle. Il est régi par le droit français.

Durée

Ce produit a une maturité au 22/12/2033 mais peut être remboursé plus tôt selon les conditions indiquées dans la section « objectifs » ci-dessous.

Objectifs

Ce produit a été conçu pour verser un rendement lorsque le produit est remboursé (à maturité ou par anticipation). Le produit peut être remboursé automatiquement par anticipation sur la base de conditions prédéfinies. Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, à la fois le rendement et le montant du remboursement du capital sont liés à la performance du Sous-Jacent de Référence. En investissant dans ce produit, votre capital est intégralement en risque.

Remboursement Automatique par Anticipation

A chaque Date d'Observation du Remboursement Anticipé, si le niveau du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière de Remboursement Anticipé, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez, à la Date de Paiement du Remboursement Anticipé:
100% de la Valeur Nominale plus le Coupon de Remboursement Anticipé multiplié par le nombre de périodes qui se sont écoulées depuis la Date d'Observation Initiale. Une période standard correspond à un an. La première ou la dernière période peut être plus courte ou plus longue. Veuillez-vous référer au tableau du calendrier pour de plus amples informations.

Remboursement Final

A la Date de Maturité, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, vous recevez le montant du remboursement final.
- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière Finale, vous recevez:
100% de la Valeur Nominale plus le Coupon Final
- Si le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est en dessous de la Barrière Finale et le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence est équivalent ou au-dessus de la Barrière du Capital, vous recevrez :
100% de la Valeur Nominale.
- Sinon, vous recevrez le Niveau Final du Sous-Jacent de Référence multiplié par la Valeur Nominale. Dans ce scénario, vous subirez une perte partielle ou totale de votre montant investi.

Informations Complémentaires

- Le niveau du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale.
- La Valeur Initiale du Sous-Jacent de Référence correspond à sa valeur observée à la Date d'Observation Initiale.
- Le Niveau Final correspond au niveau du Sous-Jacent de Référence observé à la Date d'Observation Finale.
- Les Coupons sont calculés sur la base de la Valeur Nominale.
- Certains événements extraordinaires peuvent affecter les caractéristiques du produit ou causer dans certains cas le remboursement anticipé du produit pouvant entraîner une perte sur votre investissement.
- Ce produit est proposé dans le cadre d'une offre publique durant la période d'offre dans les juridictions suivantes: France

Calendrier

Date d'Emission	07/09/2026
Date d'Observation Initiale	17/12/2026
Date d'Observation Finale	16/12/2033
Date de Maturité	22/12/2033
Dates d'Observation du Remboursement Anticipé	10/12/2027, 08/12/2028, 14/12/2029, 13/12/2030, 12/12/2031, 17/12/2032
Dates de Paiement du	16/12/2027, 14/12/2028, 20/12/2029, 19/12/2030, 18/12/2031, 23/12/2032

Remboursement Anticipé

Investisseurs de détail visés

Le produit est destiné aux investisseurs qui:

- Ont des connaissances ou expériences spécifiques dans l'investissement de produits similaires, des marchés financiers, et ont la capacité de comprendre le produit, ses risques et ses bénéfices.
- Recherchent un produit de croissance et ont un horizon d'investissement en ligne avec la période de détention recommandée indiquée ci-après.
- Sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement et acceptent le risque que l'Emetteur et / ou le Garant ne puisse pas verser le capital ainsi que tout rendement potentiel.
- Consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'Indicateur Synthétique de Risque.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur Synthétique de Risque

Risque le plus faible

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 7 ans 3 mois 15 jours.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Risque lié à l'inflation : si la situation économique est caractérisée par une forte inflation persistante pendant toute la durée du produit, alors le rendement « réel » du produit, qui correspond à son rendement diminué du taux d'inflation, pourrait être négatif.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée:

Jusqu'à ce que le produit soit remboursé par anticipation ou arrive à échéance

Elle peut être différente selon le scénario et est indiquée dans le tableau.

Exemple d'investissement:

10 000 EUR

		Si vous sortez après 1 an	Si le produit est remboursé par anticipation ou à l'échéance
Scénarios			
Minimum*	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 317 EUR	1 508 EUR
le produit est remboursé après 7 ans 3 mois 15 jours	Rendement annuel moyen	-56,7%	-23,6%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 856 EUR	12 360 EUR
le produit est remboursé après 2 ans 3 mois 7 jours	Rendement annuel moyen	-1,4%	11,2%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		11 180 EUR
le produit est remboursé après 1 an 3 mois 9 jours	Rendement annuel moyen		11,8%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts		11 180 EUR
le produit est remboursé après 1 an 3 mois 9 jours	Rendement annuel moyen		11,8%

(*) le rendement indiqué dans le scénario minimum correspond au remboursement minimum et n'inclut pas d'autres types de rendements tels que les paiements de coupons garantis.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Le % mentionné dans le tableau représente un potentiel de rendement positif (vert) ou négatif (rouge) que vous pourriez obtenir à la fin de la période de détention recommandée (dernière colonne) ou si vous mettiez fin au produit avant et pour un scénario de tensions, défavorable, intermédiaire ou favorable (en ligne). Ces scénarios ont été calculés en utilisant des simulations basées sur les performances passées du sous-jacent.

QUE SE PASSE-T-IL SI SOCIÉTÉ GÉNÉRALE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Si l'Emetteur fait défaut, vous ne pourrez réclamer toute somme impayée qu'auprès de Société Générale (le Garant). Si Société Générale fait défaut ou est en faillite, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi. Si l'Emetteur et/ou le Garant fait l'objet de mesures au regard de la réglementation relative au mécanisme de renfoulement interne (bail-in), votre créance peut être réduite à zéro, convertie en titres de capital (actions) ou subir un report de maturité. Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Vous trouverez les notations de Société Générale sur <https://investors.societegenerale.com/en/financial-non-financial-information/ratings/credit-ratings>.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

La durée de ce produit est aléatoire étant donné qu'il peut être résilié à différents moments selon l'évolution du marché. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (remboursement anticipé et échéance). Dans le cas où vous choisissez de sortir avant la fin du produit, des coûts de sortie peuvent s'appliquer en plus des montants indiqués ici.

Nous avons supposé :

- 10 000 EUR sont investis
- une performance du produit qui correspond à chaque période de détention présentée.

	Si le produit est remboursé par anticipation dès la première date possible 16/12/2027	Si le produit arrive à échéance
Coûts totaux	300 EUR	300 EUR
Incidence des coûts annuels(*)	3,5%	0,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à l'échéance, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,2% avant déduction des coûts et de 11,8% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. 300 EUR
Coûts de sortie	0,5% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. 50 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 7 ans 3 mois 15 jours, ce qui correspond à la maturité du produit.

Dans des conditions normales de marché, Société Générale ou une entité de son groupe assure un marché secondaire quotidien durant toute la vie du produit en fournissant des prix d'achat et de vente exprimés en pourcentage de la valeur nominale et la différence entre les prix d'achats et de vente (la fourchette) ne sera pas supérieure à 1.00% de la valeur nominale. Si vous souhaitez vendre ce produit avant la Date de Maturité, le prix du produit dépendra de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie. Dans ce cas cela pourrait entraîner une perte totale ou partielle du montant investi. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du produit peut être temporairement ou définitivement suspendue.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Les réclamations relatives à la personne conseiller ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre à Société Générale à l'adresse suivante: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, Regulatory Information Department, 17 cours Valmy, 92987 PARIS LA DEFENSE CEDEX, FRANCE - SG-complaints-kid@sgcib.com (<http://kid.sgmarkets.com>).

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet <http://kid.sgmarkets.com>. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création et tant que le produit est disponible à l'achat, y compris pendant la période de commercialisation du produit le cas échéant. Les autres risques et informations concernant le produit sont détaillées dans le prospectus du produit, défini par le Règlement 2017/1129 UE. Le prospectus (y compris son résumé dans les langues locales concernées, annexé aux Conditions finales si le contexte l'exige) est disponible en ligne sur <http://prospectus.socgen.com>, et / ou peuvent être obtenus gratuitement sur demande au +33(0) 969 32 08 07.